



Service de l'édilité
Constructions

Changement d'affectation du sous-sol d'un chalet avec la création de deux chambres et d'une salle bain et pose d'un bain nordique à bois extérieur, Nendaz

Titre du projet de construction

Changement d'affectation du sous-sol d'un chalet avec la création de deux chambres et d'une salle bain et pose d'un bain nordique à bois extérieur

Numéro pour consultation eConstruction

dc4f8631

Requérant et auteur des plans

Bureau 3DAO

Propriétaires

Victoria Louise Hayek-Reeder et Joseph Nizar Hayek

Parcelle

804 du plan 12 MC au lieu-dit Eterpey / Haute-Nendaz

Coordonnées

1'114'166 2'589'070

Affectation de la zone

H20 / zones réservées

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 09.06.2025



Service de l'édilité
Constructions

Transformation d'une habitation de trois logements en deux logements, modification des ouvertures en façades, création d'une terrasse et pose d'une isolation périphérique, Nendaz

Titre du projet de construction

Transformation d'une habitation de trois logements en deux logements, modification des ouvertures en façades, création d'une terrasse et pose d'une isolation périphérique

Numéro pour consultation eConstruction

2f67483b

Requérants et propriétaires

Priska Gallay et Nicolas Penifaure

Auteur des plans

Frédéric Bourban

Parcelle

3183 du plan 23 MC au lieu-dit Sornard

Coordonnées

1'115'194 2'589'607

Affectation de la zone

H80 centre villageois / H30

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 09.06.2025



Service de l'édilité
Constructions

Réfection, isolation de la toiture du chalet existant avec surélévation de 15 cm, modification de la souche de cheminée, réfection du balcon et du garde-corps, sablage des façades, Nendaz

Titre du projet de construction

Titre du projet de construction Réfection, isolation de la toiture du chalet existant avec surélévation de 15 cm, modification de la souche de cheminée, réfection du balcon et du garde-corps, sablage des façades

Numéro pour consultation eConstruction

571abdac

Requérants et propriétaires

Marion Dorothée Bertrand Tibessart et Charles Quentin Didier Tibessart

Auteur des Plans

Atelier 2C Sàrl

Parcelle

8782 du plan 90 MC au lieu-dit Les Clèves / Haute-Nendaz

Coordonnées

1°11'3"882 2°58'8"252

Affectation de la zone

H10 Implantation dirigée

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 09.06.2025

Basse-Nendaz, le 9 mai 2025

L'Administration communale